



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

URGENCE SIGNALÉE

à Mont-de-Marsan, le 19/09/2025

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ (SPEZF) AVIS D'ALERTE VENTS VIOLENTS

Destinataires :

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, SNCF (COGC), GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ** pour le phénomène de **VENTS VIOLENTS**, particulièrement sur le quart Sud-Ouest et pour les communes littorales du département.

Période : à compter du vendredi 19 septembre 2025, 21h00 jusqu'au samedi 20 septembre 2025, 04h00.

Commentaire :

En cours de nuit prochaine, les averses orageuses qui circulent sur les départements du sud aquitain peuvent occasionner de manière très temporaire et localisée de fortes à très fortes rafales de vent. Celles-ci peuvent être comprises entre 70 et 90 km/h voire dépasser légèrement les 100 km/h. L'occurrence de ces fortes rafales est incertaine, mais il n'est pas possible d'exclure leur survenue.

Consignes de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet

Arnaud BOURDA